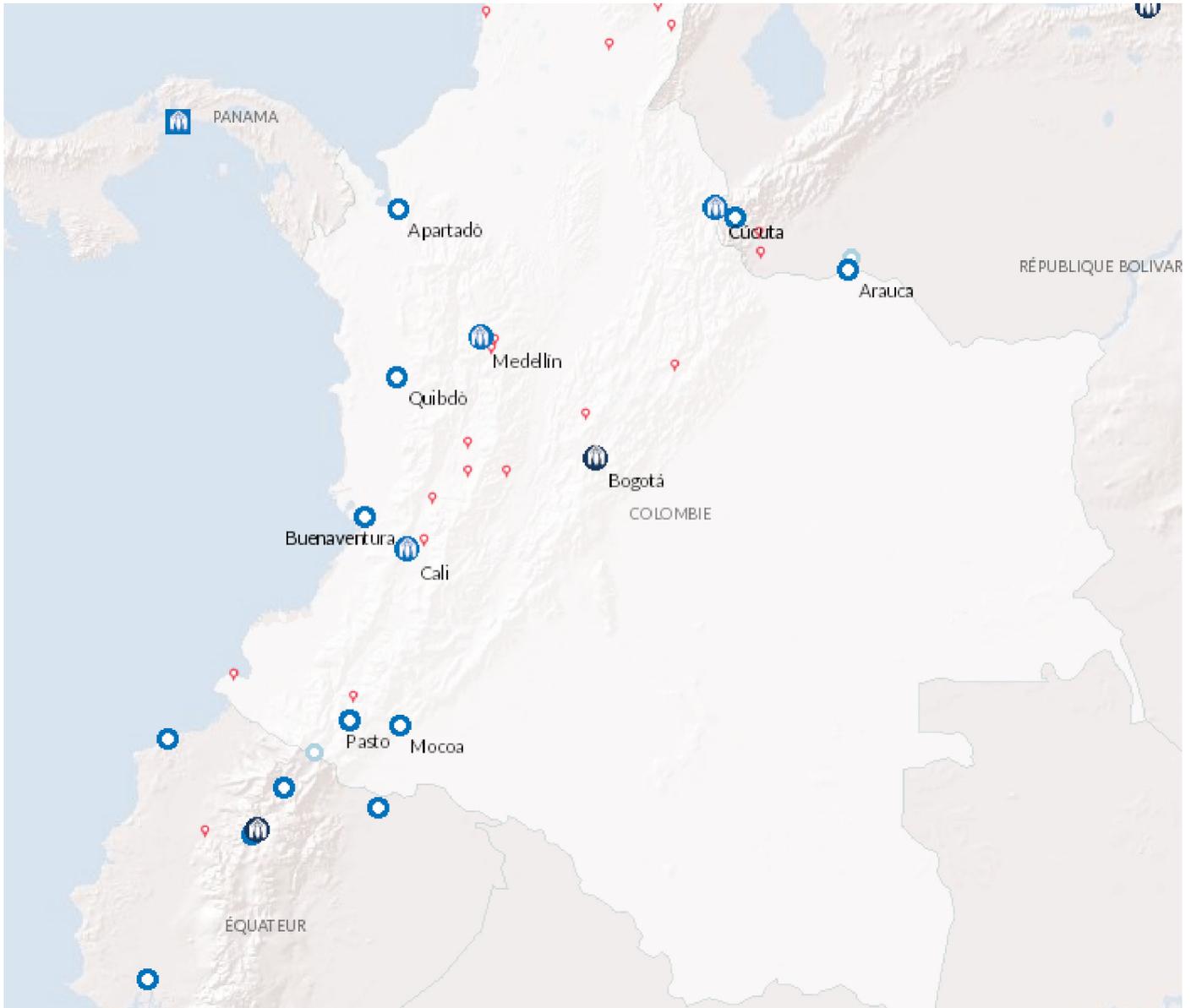




Opération: Colombie

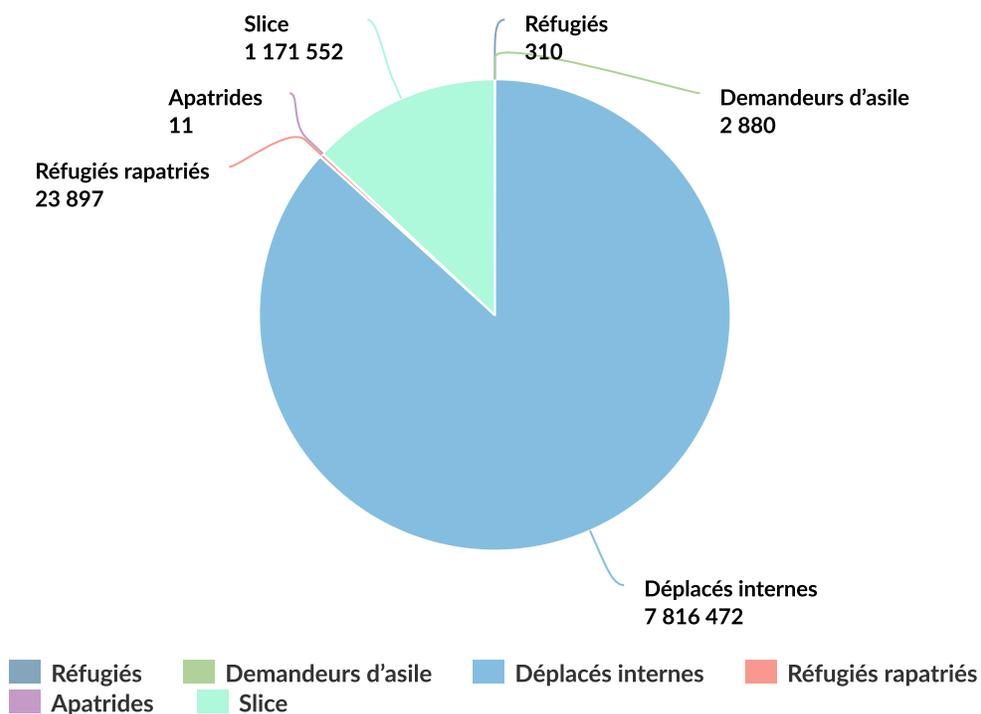


(<http://reporting.unhcr.org/admin/structure/block/manage/block/29/configure>)

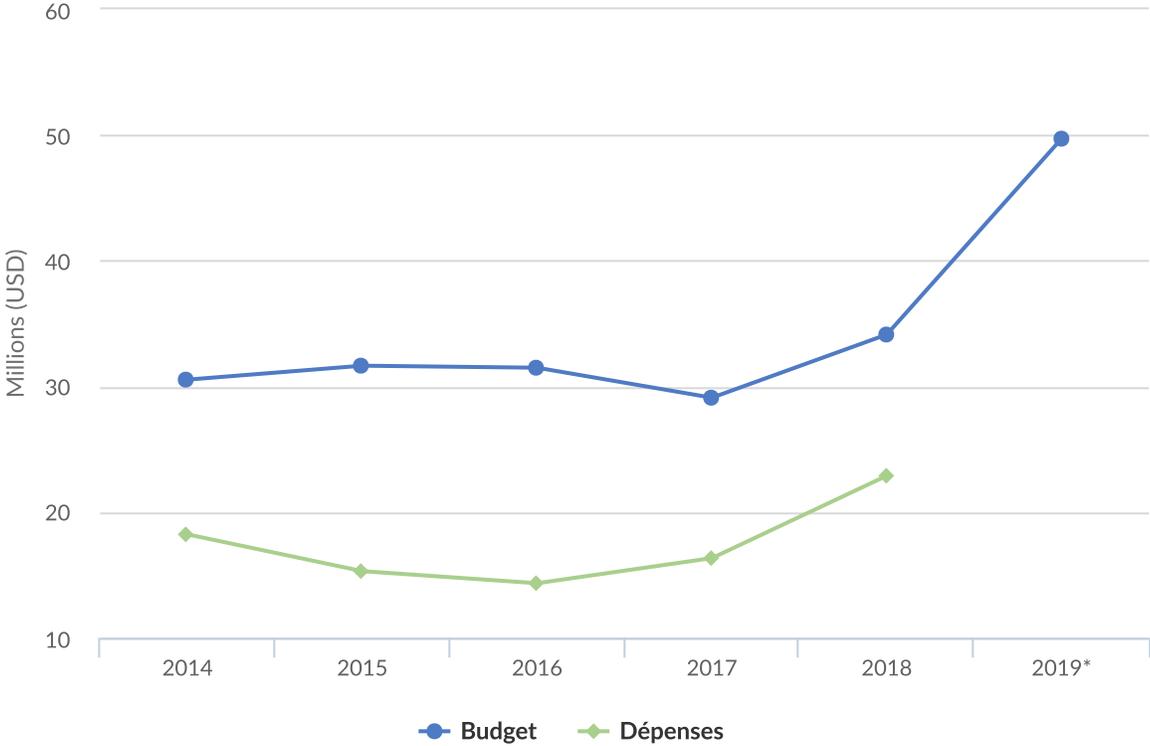
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 16% EN 2018

2018	9,015,122
2017	7,747,365
2016	7,411,675



Budgets et Dépenses - Colombie



Contexte opérationnel

Alors que l'application de l'accord de paix en Colombie restait difficile, les activités des groupes armés ont entraîné des déplacements, nouveaux ou récurrents, ainsi que des restrictions à la liberté de circulation tout au long de l'année 2018. Plus de 138 000 Colombiens ont été déplacés au cours de la seule année 2018.

Le HCR a concentré ses effectifs dans les régions situées à proximité des frontières équatorienne et vénézuélienne, ainsi que le long de la côte pacifique, où le nombre de déplacés et d'atteintes aux droits de l'homme était élevé.

Aux prises avec ses propres problèmes de déplacement interne, la Colombie est également le principal pays d'accueil des Vénézuéliens qui se déplacent. Entre 2015 et 2018, plus d'1 million de réfugiés et de migrants vénézuéliens se sont installés en Colombie et 1 million de Vénézuéliens ont aussi traversé le pays.

Tendances démographiques

À la fin de l'année, la population relevant de la compétence du HCR s'élevait à plus de 9 millions de personnes, dont 7,8 millions de déplacés internes. En plus de la population déplacée à l'intérieur du pays, la Colombie accueillait environ 1,1 million de Vénézuéliens ; parallèlement, un nombre accru de Colombiens étaient rentrés spontanément du Venezuela.

Le pays comptait 311 réfugiés reconnus, 13 demandes d'asile (pour 37 individus, dont 3 Cubains, 1 Afghan et 33 Vénézuéliens) ayant été acceptées par le Gouvernement au cours de l'année.

Principales réalisations

Conformément à l'objectif de la stratégie pluriannuelle et de partenariats multiples, qui est de renforcer le régime d'asile, les réalisations ont inclus : la formation de plus de 2 900 fonctionnaires en 2018 ; le renforcement du mécanisme inter-agences de coordination de la réponse pour les réfugiés et les migrants vénézuéliens ; l'actualisation régulière du plan d'urgence ; ainsi que la mise en œuvre de la campagne contre la xénophobie et de stratégies locales visant à encourager la coexistence pacifique.

Dans le cadre de la recherche de solutions pour les Vénézuéliens et de leur autonomisation, le HCR a collaboré avec le ministère du Travail, l'institut national de formation professionnelle et des fonds d'aide sociale publics et privés pour soutenir des salons de l'emploi et de l'orientation professionnelle. De plus, le HCR est devenu membre de la sous-commission pour la gestion des migrations de travailleurs et a noué des relations avec le secteur privé pour lutter contre la xénophobie dans le domaine de l'emploi et favoriser l'accès des Vénézuéliens au marché du travail.

Le décret sur la protection collective a été publié en 2018, au terme de quatre années d'assistance technique auprès du ministère de l'Intérieur. Le HCR a avancé sur la systématisation et la documentation de son action en Colombie au cours des 20 dernières années, ainsi que sur les interventions de renforcement des capacités institutionnelles visant à donner à l'État des moyens plus solides pour prévenir les déplacements internes et protéger les déplacés internes. Cependant, il a été difficile de mettre en œuvre des stratégies de désengagement responsable, en raison d'une capacité et/ou d'une volonté politique insuffisante : les autres acteurs ne pouvaient ou ne voulaient pas assumer la responsabilité de certaines interventions précédemment soutenues par le HCR.

Bien que l'application de l'accord de paix progresse lentement, le HCR a poursuivi tout au long de l'année ses efforts pour soutenir la Juridiction spéciale pour la paix et la Commission pour la vérité et a plaidé pour que les considérations relatives à la protection soient intégrées aux efforts de l'ensemble des Nations Unies. En attendant

que des solutions soient apportées aux problèmes de déplacement interne, le HCR est parvenu à faire considérer les déplacés internes en priorité dans plusieurs projets inter-agences financés par des mécanismes communs.

Besoins non satisfaits

Le HCR ne disposait pas d'un financement suffisant pour assurer une mise en œuvre efficace de plusieurs volets de sa stratégie pluriannuelle, notamment en ce qui concerne le soutien aux communautés de déplacés risquant d'être déplacées de nouveau et la réponse opérationnelle aux besoins des arrivants en provenance du Venezuela, en particulier dans les secteurs des abris et des soins médicaux et dans des régions sous-desservies comme Vichada et Guainia. Les départements frontaliers de l'est ont signalé l'arrivée d'un plus petit nombre de Vénézuéliens mais manquaient cruellement de capacités institutionnelles, de sorte que la protection et l'assistance offertes aux personnes relevant de la compétence du HCR ont été proportionnellement plus faibles.

(<http://reporting.unhcr.org/node/24173/edit>)

Dépenses 2018 - Colombie | USD

Le tableau suivant présente le budget final, les fonds disponibles et l'état final des dépenses par objectif, comme établis en fin d'année.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Budget final	12,571,882	21,556,495	34,128,378
	1,741,687	8,937,250	10,678,937
Total des fonds disponibles	1,741,687	8,937,250	10,678,937
Dépenses par objectif			
Environnement de protection favorable			
Instruments internationaux et régionaux	1,290	0	1,290
Cadre juridique et politique	177,014	649,121	826,136
Aide juridique et recours judiciaires	834,600	410,381	1,244,981
Accès au territoire	1,667,713	13,294	1,681,007
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	513,058	360,841	873,899
Sous-total	3,193,675	1,433,637	4,627,313
Processus de protection et documents adéquats			
Enregistrement et établissements des profils	1,091,859	0	1,091,859
Procédures de détermination du statut de réfugié	559,567	414,506	974,072
Documents d'état civil	151,752	0	151,752
Sous-total	1,803,177	414,506	2,217,683
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
	0	1,650,602	1,650,602
Prévention et interventions liées aux VSS	350,352	990,255	1,340,608
Protection des enfants	689,206	671,743	1,360,948
Sous-total	1,039,558	3,312,600	4,352,158
Besoins de base et services essentiels			
Santé	668,080	0	668,080
Hygiène et assainissement	18	0	18
Abris et infrastructures	1,166,921	0	1,166,921
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	490,447	0	490,447
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	919,024	0	919,024
Éducation	332,722	0	332,722
Sous-total	3,577,212	0	3,577,212

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	179	1,394,071	1,394,250
Sous-total	179	1,394,071	1,394,250
Solutions durables			
Stratégie pour la recherche de solutions globales	12,076	3,082,274	3,094,350
Retour volontaire	240,211	224,697	464,907
Réintégration	313,539	0	313,539
Intégration	112,934	417,465	530,399
Réduction de l'apatridie	157,810	0	157,810
Sous-total	836,570	3,724,435	4,561,005
Direction, coordination et partenariats			
Coordination et partenariats	231,948	739,895	971,842
Sous-total	231,948	739,895	971,842
Appui à la logistique et aux opérations			
Gestion des opérations, coordination et appui	346,851	844,213	1,191,064
Sous-total	346,851	844,213	1,191,064
Dépenses totales en 2018	11,029,170	11,863,357	22,892,527